

# Invitation à une activité de formation continue

**Titre :** Journée formation automnale novembre 2022  
**No d'activité :** 81037  
**Date :** jeudi le 10 novembre 2022  
**Lieu :** Centre des congrès de Granby  
**Coordonnées :** Inscription obligatoire, frais de 75 \$ (Payable par PayPal)  
Maryse Bissonnette, sercrétaire formation médicale continue  
Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca

## Objectifs

8h30-9h15

Nodules thyroïdiens & Lésions buccales 101

Les nodules thyroïdiens 2023

- Réviser les derniers recommandations
- Nommer quel bilan est nécessaire
- Identifier les critères de référence

9h15-10h00

Lésions buccales 101

- Définir les lésions buccales
- Déterminer une approche simplifiée de quelques conditions fréquentes
- Identifier les critères de référence

10h - 10h30 Pause

10h30-11h45

Troubles alimentaires :

- Établir les base de la prise en charge du trouble alimentaire

11h15-12h00

Approche communicationnelle avec les adolescents:

- Découvrir les astuces communicationnelles au bureau,
- Discuter des sujets délicats,
- Transiger avec l'adolescent qui ne veut pas être là

**Président de séance :** Dr Francis Graveline

## Horaire

2022-11-10	08:00	08:30	Pause/Repas	Arrivée des participants -- Déjeuner servi sur place	
2022-11-10	08:30	09:15	Conférence	Nodules thyroïdiens	Dr Yannick Larivée, spécialiste en oto-rhino-laryngologie (ORL)
2022-11-10	09:15	10:00	Conférence	Lésions buccales 101	Dr Yannick Larivée, spécialiste en oto-rhino-laryngologie (ORL)
2022-11-10	10:00	10:30	Pause/Repas	Pause-santé et visite des exposants	
2022-11-10	10:30	11:15	Conférence	Troubles alimentaires	Dr Olivier Jamouille,

2022-11-10	11:15	12:00	Conférence	Approche communicationnelle avec les adolescents	Dr Olivier Jamouille, pédiatre au CHU Ste-Justine
2022-11-10	12:00	13:15	Pause/Repas	Diner servi sur place	

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de À venir

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.